

propre expérience, les éléments d'un programme de gestion de la crise actuelle. Permettez-moi de vous exposer quelques-uns de ces éléments que mes interlocuteurs se sont engagés à examiner personnellement.

Le premier porte sur la nécessité de créer, aussitôt que possible au cours de l'année prochaine, une tribune pour la négociation des limites globales à fixer aux arsenaux des cinq États nucléaires. Ce projet est sans préjudice des négociations sur les forces nucléaires de portée moyenne et des pourparlers START (Strategic Arms Reduction Talks/Pourparlers sur la réduction des armes stratégiques) entre les États-Unis et l'URSS, ces entretiens ne s'étendant pas, et c'est normal, aux forces nucléaires de la Grande-Bretagne, de la France et de la Chine.

Ce que nous devons rechercher pour ces cinq États, c'est une tribune de négociation qui reconnaîtrait le droit des États-Unis et de l'URSS à l'égalité stratégique, ou à ce qu'un récent rapport de la Commission trilatérale appelait « la parité inévitable ». Une tribune qui fournirait un cadre stable, légitime et mutuellement acceptable où puisse s'établir un rapport entre les forces des superpuissances et celles des trois autres États dotés d'armes nucléaires.

Ainsi, ni la Grande-Bretagne, ni la France, ni la Chine n'aurait à craindre que ses forces soient soumises à des restrictions décrétées sans tenir compte de ses intérêts nationaux.

Une fois établis les rapports entre les niveaux d'armements des cinq puissances nucléaires, elles pourraient commencer à discuter des réductions prévues dans le Traité sur la non-prolifération, ainsi que des mesures pour contrôler l'aspect qualitatif de la course aux armes stratégiques.

Le deuxième élément du programme serait de renforcer le Traité sur la non-prolifération, ce pacte dont je vous ai déjà parlé entre les pays dotés d'armes nucléaires et ceux qui n'en ont pas. Quelque 119 nations ont signé ce Traité, mais un certain nombre d'États importants n'y ont pas encore adhéré, dont plusieurs possèdent dès maintenant, ou posséderont bientôt, les moyens de mettre au point leurs propres armes atomiques.

Si les cinq puissances nucléaires prenaient l'initiative de mieux respecter les obligations que leur impose le Traité sur la non-prolifération, nous, les autres signataires, pourrions plus facilement tenter de convaincre d'autres pays de signer. Il faudrait, sans aucun doute, trouver des moyens supplémentaires d'inciter les États du tiers monde à renoncer aux armes nucléaires. C'est pourquoi il nous faut établir un rapport direct entre le désarmement et le développement. Nous devons aussi veiller à ce que des garanties étendues et adéquates président à tout transfert de technologie nucléaire à des fins pacifiques, quel que soit le pays fournisseur. Le Canada, du reste, a fait un travail de pionnier dans ce domaine des garanties, et il continuera à œuvrer à leur renforcement.

Les deux éléments du programme que je viens d'exposer portent sur la dimension planétaire de la sécurité à l'ère du nucléaire. Mais il faut aussi reconnaître qu'il y a, au cœur de l'Europe, une concentration alarmante de forces classiques aussi bien que nucléaires. Une guerre sur le vieux continent risquerait de détruire tout ce que chaque camp désire préserver.

Voilà pourquoi la question du déséquilibre actuel entre les forces classiques des deux camps est revenue